

M. Bobineau rentier

Autor(en): **J.M. / Bobineau**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 26

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 28 octobre 1916 : Min dè valet (Djan dai Pivè.) — M. Bobineau rentier (J. M.). — « Qui fait la faute, la boit ! » — Mots d'autrefois (Ch. D.). — Dans le monde des bambins. — Les tout derniers.

MIN DÈ VALET

N'AN min dè valet, tzi lo cosandai dâi Perreyrè. Mâ dâi demi-batze, Dieu me pré-gne se n'an pa devenâ d'ein avâi adrâi atant que de dzo dein 'na senan-na! La der-raira l'è vegnâte hier à nè. Se lo père l'irè motzet, vo lo pâodè crâire!

On lâi de *Canpion* à stu cosandai, po cein que canpiône on bukenet.

L'alâvè queri la tante Rose, que le vigne bâilli on cou de man pè tzi leu. Ein lo viyein passâ, 'na beinda de fellettiè, que banbanâvan pè la tzerrâire, s'einmodiran à ritournâ :

Luvi Canpion
L'è on tot bon
Po lè z'allion.
Tire l'aullhe, l'aullhetta
L'aullhon.

Luvi Canpion
Fâ dâi dzeppon,
Dâi z'éguetton.
Tire l'aullhe, l'aullhetta,
L'aullhon.

Luvi Canpion
L'a todâolon
Dè elliau fennon.
Tire l'aullha, l'aullhetta,
L'aullhon.

L'è z'a-t-e ohivè tsantâ, lo cosandai? Pu pa vo dere. S'einfattâvè tot adrâi dein n'allâie et elliotzivè amon dâi z'égrâ. Toc, toc, busse à 'na porta.

— Ite-vo quie, tanta Rose?
— L'è tè, Luvi?
— Oi.
— Epu?
— Ak! onco ienna.
— Lo bon Dieu vo bégne trè ti, Luvi! Tot s'è-t-e bin passâ?
— Se lo conteintemein lâi étâi pî, porrai pa mî z'alâ.

— Fò sè conteintâ kemîn on sè tràove... Lo tire-mondo lâi è-t-e oncora?

— L'è dza reinla. N'ein ain pa fôta por ora. Vâo revegni dèman, que l'a de. Mâ n'è pa lo tot: s'on sè pouâvè refiâ su vo por on par dè dzo, cein no farai grô servîço, tanta Rose.

— Lâi âodri dein 'na vouerbetta. Te conprein, mè fô mè retchandzi... Attein-te vâi!... Tè la ellia de la cava: te preindri d'uvè botollie de boutzi dèzo lo bosset dâo maitein et t'ein bâilleri tot lo drâi on verro à la Lizon. Ne lâi a rein âo vin!

— Gran maci.
— Mâ quinta potta que te fâ, Luvi!
— L'è quan ie sondz' à elliau crouè l'invouè de per inque. Se fotan de mè pè lo veladzo. Dian que noutron ottò l'è l'ottò âi fennon. Sta

matena, l'è rêchu on papâi avouè dâi verset tot plein dè dzanliè. Frâmo que l'è ellia poison de gratta-papâi âo notèro que l'a cein fè. Sè pâo bin bragâ, li que n'ein vâo avâi ne ion ne ienna, ci tzévêco!

— Laisse-lè pî dere.
— Kemîn fô sè vaire couyenâ pè elliau tsan-cro dè merdau!

— Quie vâo-to, on è adi blâmâ pè ptle meindre que sè. Te fô pa te vergognî dinse, Luvi. 'Na vergogna, ou-lo, 'na vergogna sarai se te n'irè pa bin benaize d'avâi 'na bouna fenna kemîn la Lizon et dâi bouèbè que san tan bravettè et que l'aran oquî po sè mariâ.

— Vâ, mâ peinsâ-vo vâi, tanta Rose: min de valet! E-t-e pa on' affron?

— Kaize tè! Lè valet veindran ein aprî: lè z'uti po lè fère san pa z'ébriâ.

DJAN DAI PIVÈ.

« Au Diogène ! » — Un particulier de Revire-Bocan se propose d'ouvrir une auberge. Le pasteur venant à passer, il l'arrête :

— Si c'était un effet de votre bonté, monsieur le ministre, trouvez-me voir un joli nom pour ma pinte.

— Je mettrai : « Au Diogène. »
— Qu'est-ce ça, Diogène?
— C'était un philosophe grec qui habitait un tonneau de vin et qui ne buvait que de l'eau.

M. BOBINEAU RENTIER

M. Bobineau — appelons-le ainsi, puisqu'aussi bien il ne nous pardonnerait pas de l'appeler par son nom — a fait, au cours des longues années qu'il a passées dans le négoce, des bénéfices assez rondelets pour qu'il lui ait été permis, juste avant la guerre, de liquider son commerce dans de bonnes conditions et de se retirer sous l'orme.

Très sédentaire durant tout le temps qu'il fut dans les affaires, M. Bobineau s'était toujours promis que, sitôt affranchi de tout souci, il sacrifierait, comme il disait : « à la muse des voyages ». C'était la réalisation d'un rêve longuement caressé.

Mais la guerre avait éclaté soudain; cette guerre dont on parlait depuis si longtemps sans qu'elle se déclarât, qu'on avait fini par n'y plus croire. Elle avait bouleversé tous les plans de M. Bobineau. Il hésitait à affronter les formalités compliquées qui faisaient obstacle au libre passage de la frontière. De plus, la baisse générale et persistante des valeurs avait provoqué dans le portefeuille de M. Bobineau des perturbations, sinon inquiétantes, du moins assez sérieuses pour qu'il ne pût y rester indifférent. Il lui avait fallu modifier ses projets et se rabattre, pour occuper ses loisirs, sur des plaisirs moins coûteux que les voyages et réalisables dans les limites du pays.

Comme M. Bobineau avait fait partie, jadis, en qualité de membre passif, d'une société de tir, il en conclut tout naturellement qu'il était bon

tireur, un Guillaume-Tell vingtième siècle. Il choisit donc la chasse pour passe-temps d'automne. Il fit emplette d'un fusil dernier cri, de tout le fouragement nécessaire à un nemrod et d'un permis, car M. Bobineau n'avait rien du tempérament d'un braconnier.

Mais chasser seul ne lui disait rien, et pour cause. Il s'adressa donc à des amis qui chassaient en commun depuis plusieurs années et leur proposa son concours. Prudemment et poliment, du reste — ils invoquèrent un prétexte quelconque — les amis de M. Bobineau « déclinaient » l'honneur d'être ses partenaires. Celui-ci comprit qu'il lui fallait frapper à une porte où il fut moins connu, quant à ses titres de chasseur.

Qui cherche trouve. M. Bobineau découvrit les compagnons désirés. Dire qu'il fut accueilli avec empressement serait peut-être exagéré; l'ignorance où ses partenaires étaient de son expérience excusait bien quelque réserve. Mais il fut accepté. C'est tout ce qu'il demandait. Et déjà Bobineau, chasseur, tout fier, ne rêvait que d'exploits cynégétiques. Il se voyait revenant le soir au logis, fourbu, les jambes fléchissantes, mais le carnier rebondi.

Et Mme Bobineau, enthousiasmée, de s'écrier :
— Oh ! Anatole, comment, c'est toi qui as tué tout ça ? Viens donc que je t'embrasse, sublime assassin !

La vérité est que Mme Bobineau n'était point si enchantée que cela de l'enrôlement de son cher époux sous le drapeau de Saint-Hubert. Elle avait des pressentiments angoissants. Elle voyait son Anatole lui revenir avec du plomb dans... l'aile ou flanqué de deux gendarmes, qui l'auraient arrêté pour homicide par maladresse, pardon, par imprudence.

Mais Anatole n'avait aucune de ces craintes puériles. Il était sûr de lui.

M. Bobineau manqua l'ouverture, car, durant la nuit précédente, Mme Bobineau fut soudain prise d'un mal qu'un médecin sincère eut qualifié de « diplomatique ».

C'est que la bonne femme ne pouvait se faire à l'idée que son mari, si délicat, si habitué au confort et à toutes ses aises, allait courir par monts et vaux, sur les pentes abruptes des monts, lui qui avait le souffle si « court », dans les marais, lui qui contractait un coryza chaque fois qu'il prenait un bain de pieds. Et puis il y avait ce fusil, ce maudit fusil, et chargé encore. Mme Bobineau n'en dormait plus.

Mais Anatole avait décréto que'il serait chasseur et il s'était engagé. Un honnête homme n'a qu'une parole.

Or Mme Bobineau était à bout d'expédients. Elle dut capituler. Et le lendemain de l'ouverture, au petit jour, après avoir essuyé une bordée de recommandations, Anatole, s'en fut rejoindre ses compagnons qui devaient attendre avec impatience sa venue.

La liberté n'est plus un rêve,
Les droits de l'homme sont vainqueurs.

— Ah ! vous voici, enfin, Bobineau ! On commençait à vous prendre pour un fumiste.

— Ah ! messieurs, moi, fumiste : j'étais mercier-quincailler, ne vous déplaît. Me voici. Je suis votre homme.

— Eh ! bien, « notre homme », en chasse et ne lambinons pas, hein ! Il est tard déjà.

On se dirigea vers la forêt. Le temps était brumeux et froid. M. Bobineau toussotait aux caresses du brouillard.

— Oh ! dites-donc, les amis, pas si vite ; laissez-moi donc le temps de souffler.

— Vous soufflerez là-haut, quand vous serez à votre poste. Pour le moment, il faut marcher. Allons, du courage.

On marcha encore une bonne demi-heure, tantôt dans les guérets, tantôt dans les ronces, où M. Bobineau, s'égratignant, jurait, sacrerait sans relâche.

— Ah ! cette fois, nous y voici. Bobineau vous allez vous poster ici. Ayez l'œil ouvert et pas un mouvement. Entendu ?

— Entendu !

— Si nous ne le tirons avant vous, le lièvre doit passer là. Et ne le manquez pas, bigre !

— Soyez tranquilles.

Deux heures déjà se sont écoulées. De temps en temps, M. Bobineau a entendu, oh loin, bien loin, les aboiements des chiens, poursuivant une bête. Mais il n'a rien aperçu ni vu revenir un de ses compagnons. N'osant bouger, pour ne pas enfreindre la consigne, il sent tous ses membres se raidir. Il a les pieds humides et, déjà, perçoit que s'il ne rapporte pas de gibier de ce premier jour de chasse, il aura du moins attrapé un bon rhume de cerveau. Il allumerait bien une pipe, mais il n'ose.

Soudain, il entend du bruit dans un buisson, derrière lui. Il se met en garde. C'est le lièvre, sans doute. Non point, ce n'est que son chien Fouinet — ainsi nommé, sans doute, par ce qu'il n'a pas pour deux sous de flair. Fouinet s'ennuyait de son maître, et puis, entre nous, il en avait assez de courir la campagne.

Demi-heure s'écoule encore. Toujours rien. M. Bobineau bourre sa pipe, affaire de tuer le temps. Il s'apprête à l'allumer, lorsqu'il entend de nouveau remuer dans les taillis voisins. Cette fois, pour sûr, c'est le lièvre. En se mettant précipitamment en position de tirer. M. Bobineau lâche sa pipe qui, bondissant de roc en roc, s'en va choir tout en bas, dans le ravin.

Ce n'était pas un lièvre, mais une innocente chèvre qui, à la vue de Bobineau, menaçant, le nargue de ses petits yeux malicieux : « Remettez-vous, ce n'est que moi. Et vous ne me faites pas peur Oh ! non. »

M. Bobineau, doublement désappointé, regarde, mélancolique, là-bas, tout au fond du ravin, l'endroit où gît sa pipe, tandis que Fouinet, impassible, semble lui dire : « Oh ! tu sais, y a rien de fait, tu me m'as pas dressé à rapporter les têtes de pipe ! »

Demi-heure encore s'est écoulée. Nouveau bruit dans les fourrés. Quelque chose bouge. Miracle, c'est un chevreuil. Il s'est arrêté, ignorant du danger, M. Bobineau épaule. Mais au moment où il va lâcher son coup : Apsiou !... apsiou !...

— Imbécile ! exclame, derrière lui, une voix irritée.

Et il voit surgir d'un buisson, un de ses compagnons, qui guettait l'animal. Vive explication, gros mots, etc.

Le chevreuil s'était discrètement éclipsé. Et le chasseur, furieux, plante-là Bobineau et s'en va en bougonnant : « A-t-on jamais vu pareil taborniau ! En voilà un qui aurait mieux fait de rester couché ! »

De nouveau seul, Bobineau, dont l'enthousiasme, en même temps que ses pieds, s'est

sensiblement refroidi, se remet, résigné, aux aguets.

Mais voilà qu'il sent, un peu au-dessous de l'estomac, de douloureux élancements. Ils augmentent graduellement de violence. Encore un effet du froid de pieds.

Il n'y tient plus. Il y a dans la vie des nécessités impérieuses. Ma foi, tant pis pour le lièvre, tant pis aussi pour la forme. M. Bobineau a posé à terre son fusil et son carnier, débouclé sa ceinture, et s'est retiré à l'écart, dans un buisson.

Fouinet, toujours impassible, veille sur la pudeur de son maître.

Crrra !

— Aïe !... aïe !... Au brigand !... à l'assassin ! — Tonnerre de mille tonnerres ! mais que faisiez-vous donc-là, dans ce buisson ?

— Mais je... Oh ! aïe !... Je suis perdu... Oh ! Eulalie... Je suis mort !

— Mais non, mais non, vous n'êtes pas mort. On ne meurt pas comme ça. Aussi, a-t-on jamais ça vu, se cacher dans un buisson, en temps de chasse, pour... C'est impardonnable. Heureusement que c'était de tout petit plomb. Vous saignez à peine. Rhabillez-vous, je vous accompagnerai jusqu'au prochain village. Il y a justement un médecin.

— Oh ! là là, là là quelle affaire !... Aïe !... aïe !... Je sens que je ne m'en tirerai pas. Si au moins je puis revoir ma femme.

— Mais oui, mais oui, calmez-vous ; vous la reverrez, votre femme, et elle ne vous en aimera que plus. Les dames ne prennent pas tant les hommes sans poids... Non, mais quelle idée vous a donc pris là ?... C'est inconcevable.

M. Bobineau est rentré chez lui, où Mme Bobineau l'a accueilli comme on devine... Mais elle a fini par lui pardonner, bien sûre qu'avec son plomb dans... l'ail, il ne songerait plus à la chasse et qu'il se contenterait désormais des rhumes de cerveau qu'il contracte dans son bain de pieds.

Et, en effet, M. Bobineau a vendu son fusil et son carnier ; il a fait encadrer son permis. Il a gardé Fouinet, auquel il a fait cadeau d'un collier neuf et qui n'accompagne plus son maître qu'au cercle. Là, le fidèle chien, toujours placide, se couche sous la chaise de son maître et attend les morceaux de sucre que lui donne régulièrement le garçon, qui « aime tant les cabots ! »

J. M.

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille. — Abonnements : (Un an), Suisse : fr. 3,50 ; Union Postale : fr. 4,60. Les abonnements partent de janvier.

Sommaire d'octobre 1916 : I. La Roumanie et les Roumains, par Eug. Pittard. — II. La lettre, nouvelle, par I. Kaiser. — III. Les livres et reliures. — IV. Vendanges locarnaises, par L. H. — V. Pot-au-feu : Un bon rôti ; Choux et poireaux ; Conserve de tomates. — VI. Menus. — VII. Recettes diverses. — VIII. Souvenirs de la Légion étrangère : Quelques types de l'ancienne Légion, par Th. du Plessis. — IX. Hors-texte : Bébé-roi. — X. Travaux féminins : Dentelle et triangle ; Dessus de coussin ; Poche-serviette. — XI. Enfantillages, poésies, par Ch. Fuster. — XII. Le père Samson, par P. Sciobéret.

« Qui fait la faute, la boit ! »

Un moine, en homme de bonne humeur, fit un jour de ce proverbe une application assez malicieuse.

Son supérieur ayant trouvé dans sa chambre une bouteille pleine de vin, contrairement à la règle de la maison, l'en reprima :

« Mon frère, lui dit-il, de quelle faute ne vous êtes-vous pas rendu coupable en contrevenant ainsi à la règle. »

— Mon révérend père, reprit le religieux, je sais que j'ai fait une faute, mais je la boirai.

MOTS D'AUTREFOIS

Cet article est extrait du *Collaborateur*, bulletin de l'Association des commis de Genève. Nos lecteurs y trouveront, sans doute, d'autant plus de plaisir que dans les vieux mots évoqués par M. Ch. D. ils en reconnaîtront plus d'un qui avait cours chez nous, comme à Genève. Beaucoup de ces mots ont déjà disparu du langage courant. Ils n'y ont pas été remplacés ou, s'ils l'ont été, ce n'est pas toujours, certes, avec avantage.

La Genève d'hier pratiquait volontiers, dans la langue du peuple, certains mots bizarres et hors dictionnaire, transmis de génération en génération, depuis une époque indéterminée. Beaucoup de ces mots proviennent du vieux français et se sont altérés ou transformés en cours de route ; d'autres subsistent intacts, d'autres enfin sont nés dans les ateliers, dits cabinets et servent toujours aux cabinotiers, dernières phalanges de ce qui fut la très renommée *Fabrique Genevoise*.

Genève, entourée de ses murailles, vivait d'une vie très particulière, sans comparaison avec d'autres villes de même importance de la province française ; sa qualité de république en fit la plus petite des grandes villes et ses habitants, jaloux de leurs droits et de leurs privilèges, ne se liaient pas facilement avec les étrangers.

Aujourd'hui, changement complet, le Genevois est conciliant, accueillant, souriant, débonnaire ; il reçoit volontiers et vit facilement en dehors de chez lui. Les vieilles murailles sont tombées, l'atelier se transforme en usine, la machine outil remplace le burin du graveur et l'argot vulgaire chasse et remplace les mots du terroir.

J'ai pensé, dit M. E. D. l'auteur de l'article, citer de mémoire quelques-uns de ces mots baroques, employés couramment dans notre enfance et contemporains des derniers types populaires dont furent la *mère Féollan* ; le *papa Saucisse* et la *mère Rothenbach*, pour ne citer que ceux-là.

La tête : La cabosse, le chou-rave, le caillou. Le nez : Le piton, le pif, le pivot, la griotte. Les jambes : Les guiboles, les quilles. Les yeux : Les quinquets, les mirettes. Le petit doigt : Le glin-glin. Les oreilles : Les esgourdes. La figure : Le moure, la binette. Un homme long et mince : Une grande giguasse, une grande quille. Un homme gros : Un bofu. Un homme petit : Un ras-terre ; un crazet, un ragot. Un chétif : Un écouré, un tremble-au-vent. Un craintif : Un capon, une mazette, une jeannette. Un méchant : Un couenneux, une chenoille, un véreux. Un dévoyé : Une gouape, un pirate un ouapi. Un important : Une grosse-nuque, un nuquard. Un homme fier : Un fierbot, un monteur de job, un arpêtre. Un homme bête : Un petit ou gros boeuf. Un esprit simple : Un niollu, un fofo, un bada-dia, un neuret, une mayôle, un bidagneul, un agnoti, un bidodi, un magnu. Un gamin : Un bouêbe. Un discoureur : Un parlantin, une gueule-à ressorts. Un louchon : Un bicle-l'œil, un guigne-à-gauche. Un tricheur : Un frouillon. Un glouton : Un avale-royaume. Un mécontent : Un ronueur. Un cambré : Un cambirolet. Un apprenti maçon : Un trague. Un ramonneur : Un gniable, un gnotz. Un commissionnaire : Un message. Un portefaix : Un cormoran. Un fâcheux : Une seniule, un bassin. Un mendiant : Un taupiste. Un fonctionnaire : Un crêchier. Un valet-de-ville : Un chasse-gueux. Un gendarme : Un agot, un gâpion, un roussin, un poulard. Un nettoyeur de W.-C. : Un cure-à-fifi. Un remouleur : Un armoieau. Un rétameur : Un magnin. Un cordonnier : Un gnaf. Un enterreur : Un croque-mort. Une jolie fille : Un chouquet, une quindole. Une femme forte : Un drugeon. Une pleurarde : Une quinquerne. Une bavarde : Une jaravatte, une barjaque, une alanguée. Une femme méchante : Une charavoute, une fantôme. Une femme légère : Une galavarde. Une femme excentrique